

Une gestion écosanitaire de l'urbanité ? Le cas des jeunes de la rue à Montréal

Michel Parazelli

Introduction

Au Canada, la « tolérance zéro » et l'approche appelée « réduction des méfaits » constituent deux voies dites contradictoires et qui sont adoptées par les gestionnaires urbains pour réguler la présence des populations marginalisées des grandes villes telles que Montréal, Toronto ou Vancouver. Les mesures découlant de ces approches soutiennent une certaine vision de l'urbanité entendue comme un mode de vie associé au droit à la ville. À ce sujet, les études traitant des jeunes de la rue au Canada témoignent de rapports conflictuels avec les gestionnaires urbains dont il sera question dans cette communication. L'approche de la tolérance zéro et celle de la réduction des méfaits ne se réduisent pas seulement à l'exercice d'une force publique dissuasive ou incitative envers des personnes adoptant des comportements inciviles. Elles sous-tendent aussi une manière d'appréhender l'espace urbain en intervenant directement sur les normes du savoir-vivre en ville. La piste de recherche proposée ici consiste à analyser les modes de relations à l'espace urbain des jeunes de la rue et des gestionnaires face à la présence de ces derniers, de façon à cerner les contours d'une certaine conception de l'urbanité. Certaines questions doivent alors être abordées : Quels sont les fondements idéologiques de ces modes de relations ? Quelles conceptions de l'espace urbain véhiculent-ils ? À partir de quelles représentations sociales les gestionnaires urbains fondent-ils la rationalité de leurs interventions ?

À partir des recherches sur les jeunes de la rue au Canada et d'une observation continue de la situation des jeunes de la rue à Montréal sur plus de 15 ans, il a été possible d'identifier un imaginaire collectif à partir duquel les gestionnaires urbains légitiment l'adoption de certaines pratiques. Loin de considérer les pratiques urbaines des jeunes de la rue comme un processus de socialisation, la plupart des gestionnaires adoptent un discours économique teinté d'écologisme lié aux nécessités adaptatives de la revitalisation urbaine. Cet imaginaire écosanitaire tendrait à valoriser des comportements diffusant des images de prospérité et de propreté ; s'opposant ainsi aux prégnances de décadence urbaine que les populations marginalisées du secteur diffusent par leur simple présence. C'est pourquoi, le sentiment d'insécurité, les incivilités et les comportements désorganisés sont appréhendés comme autant de menaces à l'équilibre systémique d'une urbanité qui se veut économiquement « saine ». Par l'instauration de dispositifs sociospatiaux visant la régulation des nuisances urbaines, les gestionnaires spatialiseraient un imaginaire détournant les rapports urbains existants. Ce type de gestion urbaine des jeunes de la rue participerait à la construction idéologique du sécuritaire, dont l'imaginaire écosanitaire constituerait l'un des versants.

1. Qui sont les jeunes de la rue au Québec ?

Au Québec, la catégorie jeune de la rue existe depuis la fin des années 1980. L'analyse du phénomène des jeunes de la rue représente un défi de taille pour la recherche sociale. Tout d'abord parce que le recensement des personnes vivant dans la rue est difficile et prête à discussions. Même si la majorité des jeunes de la rue recensés dans la littérature sont âgés de 14 à 25 ans, la présence des jeunes de moins de 14 ans et de plus de 25 ans est souvent gommée. La mise en mots de cette réalité fuyante pose plus largement le problème de la catégorisation sociologique. Dans les pays dits en développement, on parle quasi exclusivement d'enfants ou de jeunes de la rue ou dans la rue, alors que dans les pays dits développés, on multiplie les catégories : jeunes de la rue, jeunes en situation de rue, jeunes sans abri, jeunes sans domicile fixe, jeunes errants, jeunes fugueurs, zonards, jeunes nomades, jeunes marginaux et jeunes itinérants (au Québec). Aux États-Unis, on utilise surtout les termes suivants: *at-risk youth*, *street kids*, *street youth*, *street-involved youth*, *homeless youth*, *runaway youth* et *throwaway youth* (Veres et Richardson, 2002). Les travaux de recension des écrits traitant des jeunes de la rue, des *homeless youth* ou des jeunes sans domicile fixe soulignent le problème du choix définitionnel (Robertson, 1990 ; Caputo et Kelly, 1998 : 428; Invernizzi, 2001a : 111-117), mettant ainsi en évidence l'hétérogénéité des situations de rue. Il n'y a donc pas de consensus sur la définition des « jeunes de la rue ».

Malgré l'incertitude définitionnelle de la catégorie, on peut avancer de façon globale quelques repères descriptifs sur les caractéristiques des jeunes de la rue au moins en ce qui regarde le Québec. Selon l'enquête de Santé Québec (1998), sur les 28, 214 itinérants recensés à Montréal, le tiers serait des jeunes de moins de 30 ans. Généralement âgés entre 14 et 25 ans, les jeunes de la rue proviennent de toutes les régions du Québec. La majorité a subi de la violence familiale et institutionnelle (rejet, abandon, domination) tout en développant beaucoup de méfiance face à l'autorité. Ils proviennent de milieux socio-économiques divers (familles monoparentales, biparentales, assistées sociales ou de classe moyenne) et sont en rupture quasi totale avec les institutions traditionnelles de socialisation juvénile (parfois ponctués d'aller-retour dans leur famille). La plupart de ces jeunes sont d'origine francophone et anglophone. D'appartenances culturelles variées (punks, rockers, gais, *peace and love*, hip-hop, etc.), les jeunes de la rue développent inégalement des pratiques de débrouillardise diverses (petit trafic, prostitution, toxicomanie, mendicité, *squatting* et *squeegee*) ainsi que certaines pratiques culturelles (musique, voyage, *body piercing*, graffitis, *drag queen*, styles vestimentaires variés, animaux de compagnie, etc.).

Tout comme les jeunes de la rue des pays dits en développement (Blanc, 1994 : 41; Taracena et Tavera, 1998 : 78), les jeunes de la rue du Québec et des États-Unis tentent de recomposer une famille fictive dans le milieu de la rue dans une perspective de socialisation et de protection (Caputo *et al.*, 1994 : 18-19; Plympton, 1997; Parazelli, 2000a). C'est pourquoi il est difficile de considérer tous les jeunes de la rue comme des victimes passives même si le risque d'enfermement est bien présent. En effet, si la majorité des jeunes de la rue utilisent cette marge urbaine comme un passage transitoire dans leur parcours biographique, certains y laissent leur peau. Mais, il serait

présomptueux d'affirmer que la vie de rue n'est que destructive, car pour ces jeunes, la rue représente une alternative à un milieu marqué par la violence ainsi qu'une possibilité de se réaliser comme sujets en s'appropriant des lieux où se retrouvent des jeunes partageant les mêmes aspirations. Surtout attirés par les lieux qui, historiquement, ont spatialisé l'imaginaire social de la marginalité (pour Montréal: l'ancien *Red Light*), les jeunes de la rue tentent d'y réédifier un cadre de socialisation leur permettant de se réaliser et de s'approprier ainsi une place sociale. Face aux contraintes de la violence familiale et institutionnelle certains jeunes choisissent le monde de la rue en quête d'un ailleurs mythique où ils pourront se réaliser à travers des lieux représentant un potentiel transitionnel en résonance avec leur parcours biographique (Winnicott, 1975). C'est pourquoi l'on parle de jeunes *de* la rue et non *dans* la rue, car la plupart développe un fort sentiment d'appartenance au milieu de la rue en y développant des stratégies de survie et en recomposant une famille fictive entre pairs; un peu à l'image d'un chez soi reconstitué. La marge sociale représentée ici par le monde de la rue permet aussi à des jeunes sur le plan symbolique de se différencier socialement tout en s'insérant dans la société.

Pour comprendre ce paradoxe, il importe de ne pas exclure la marge de la société : « [...] être à la marge renvoie à la fois à un espace périphérique mais aussi à l'insertion de celui-ci dans les rapports sociaux de la société » (Jérôme, 2002 : 102). C'est pourquoi nous avons formulé le concept de « socialisation marginalisée » (Parazelli, 1997) pour rendre compte de cette dimension paradoxale des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal. Le concept de socialisation marginalisée se distingue de celui de marginalisation sociale par l'hypothèse paradoxale d'un désir d'insertion sociale par la marge et non simplement le résultat d'un processus de mise à l'écart de la société. En effet, pour plusieurs jeunes, la marge sociale peut offrir des lieux de pratiques rassemblant les conditions d'un processus de réalisation de soi. Le concept de socialisation marginalisée indique aussi la présence d'une tension conflictuelle entre le sujet comme acteur et la structure qui, souvent, le contraint dans ses désirs de socialisation (Parazelli, 1997; 2002). De plus, soulignons que les résultats de la recherche doctorale de Colombo (2007) montrent que les jeunes qui sont sortis de la rue expriment tous des désirs de normalité. À l'instar d'Orcel (2006 : 213), nous pensons que :

L'opposition cache l'appartenance. Dans la mesure où la société est constitutive d'une part importante de l'identité, le déficit identitaire pousse les personnes à vouloir *quand même* être reconnue du monde extérieur ordinaire. Et ce, bien qu'elles s'efforcent de construire ou reconstruire leur histoire personnelle à partir du monde de « *la rue* » qui leur donne cette part identitaire essentielle contributive des racines. La place importante que tient l'opposition au monde ordinaire suffit à en démontrer l'importance incontournable.

Cette discussion nous renvoie encore et toujours au sens actuel de la marge sociale dans notre société. Alors que certains attirent l'attention sur les potentiels de socialisation des marges sociales, d'autres les condamnent comme autant de formes d'incivilités menaçant l'ordre social. Rappelons que, sur le plan normatif, la vie de rue n'est pas bonne ou mauvaise en soi, elle est ce que les jeunes et les adultes y projettent, et les dangers proviennent autant des risques encourus par les pratiques sociales des jeunes que par les

contraintes institutionnelles et urbaines que les jeunes y rencontrent telles que l'augmentation de la répression policière notamment. En ce sens, le concept « d'espace transitionnel » de Winnicott (1975) constitue un analyseur fort pertinent pour repérer un potentiel de socialisation au-delà des apparences comportementales suscitant d'emblée des jugements moraux négatifs¹. Selon ce point de vue, le phénomène des jeunes de la rue s'inscrit d'abord dans une problématique identitaire qui implique de comprendre le sens et les enjeux associés au projet d'appropriation précaire d'un espace de socialisation au sein de la marge sociale. C'est pourquoi il importe de considérer autant le monde de la rue comme un lieu de différenciation sociale (distinction, démarcation, opposition, etc.) que d'aliénation sociale (relégation, disqualification, désaffiliation, désaffection, etc.). La rue n'est pas vécue de la même manière pour tous les jeunes et ce monde de la rue a aussi évolué depuis une vingtaine d'années. Rappelons aussi que pour un même individu la rue peut aussi signifier plusieurs choses tout au long de son passage et à sa sortie. Si la complexité est au rendez-vous, le défi de la recherche est de tenter de dégager des points communs, des invariants ou des lignes directrices associées à ce type de rapport social. Tributaire du contexte nord-américain, examinons le contexte urbain montréalais, au sein duquel les jeunes de la rue ont évolué jusqu'à récemment.

2. Un contexte urbain marqué par l'impératif économique de la compétitivité internationale

Les recherches traitant des jeunes de la rue et des sans-abri au Québec des 10 dernières années révèlent un recours accru à des dispositifs sociospatiaux et à des pratiques de judiciarisation pour évacuer, expulser ou disperser les populations marginalisées vivant dans les espaces publics et semi-publics (aménagement d'espaces vacants, interdiction de mendier, surveillance policière accrue, distribution zélée de contraventions, etc.) (Bellot, 2005; Laberge, Poirier et Charest, 1998 ; Landreville *et coll.*, 1998). Depuis la dernière moitié des années 1990, l'occupation sociospatiale d'espaces publics et semi-publics par des jeunes de la rue fréquentant le centre-ville de Montréal a été perçue par plusieurs acteurs comme un encombrement sociosymbolique (Parazelli, 2000b). Le contexte de revitalisation des centres des grandes villes nord-américaines n'est pas étranger à ces modes de gestion de l'espace public (Parazelli, 2002; Colombo et Parazelli, 2002; Mercier, Morin et Parazelli, 1999). L'arrivée de nouveaux résidents et commerçants fait en sorte d'accroître le sentiment d'insécurité face à ces réalités sociales méconnues de ces nouveaux arrivants.

Plus qu'un problème de cohabitation entre des populations hétérogènes nous avons affaire ici à un enjeu économique de taille. Les projets de revitalisation urbaine répondent en fait à l'impératif de la compétitivité internationale entre centres-villes menant ces derniers à entreprendre une course à la spécialisation économique de leurs attraits commerciaux ainsi que de leurs structures d'accueil pour l'investissement. Par exemple, le centre-ville de Montréal est considéré comme l'un des plus sécuritaires au monde pour l'organisation de festivals internationaux en plein-air. La plupart des intervenants que nous avons interviewés à ce sujet étaient préoccupés par la revitalisation de lieux pouvant

¹ Pour en savoir plus sur la façon d'utiliser ce concept dans la recherche auprès des jeunes de la rue et sur les indicateurs associés à l'espace transitionnel, voir Parazelli (2002).

diffuser des prégnances de prospérité, de détente et de fête. Par conséquent, la présence des jeunes de la rue fut perçue comme des objets diffusant des prégnances de décadence urbaine et d'échec social étant donné que leurs pratiques sont souvent interprétées comme du flânage, de l'oisiveté et de la délinquance. La peur de l'insécurité urbaine, de la misère économique, du désordre politique, bref, des prégnances de décadence urbaine et d'échec social, contribue à systématiser un processus d'exclusion de ces jeunes dont le parcours est déjà marqué par la marginalisation (Parazelli, 2002 ; 2004).

Le problème social n'est pas tant de revitaliser l'espace urbain que de le faire en renforçant l'exclusion de personnes déjà marginalisées comme s'il s'agissait de simples externalités négatives. Voici un extrait d'un article d'un quotidien qui illustre bien cette préoccupation pour certains gestionnaires urbains à considérer le centre-ville plus comme une entreprise privée au sein de laquelle tous doivent avoir une certaine utilité.

Aux groupes communautaires qui accusent la Ville de vouloir évacuer les itinérants du centre-ville, le conseiller municipal Yeomans réplique qu'ils ne sont bienvenus «nulle part». «Cette itinérance commence à être un ennui, pas à cause de leur façon de s'habiller, mais par leurs comportements», a affirmé Peter Yeomans. Il souhaite éviter que la métropole ne devienne un «aimant» pour les itinérants: «Que les gens viennent à Montréal s'amuser, travailler, contribuer, c'est bien. Mais les gens qui n'ont aucun intérêt à contribuer à la société, qui créent des ennuis et occasionnent des coûts, ce ne sont pas des citoyens responsables.» «Les squeegees, les mendiants, qui présentent certains problèmes d'agressivité, ce n'est pas quelque chose que nous sommes prêts à accepter. Ils peuvent vivre selon leur style de vie, mais qu'ils ne créent pas d'ennuis aux autres», a poursuivi M. Yeomans (Cauchy, 2004 : A-5).

Les résultats de la recherche de Bellot *et coll.* (2005) à propos de la judiciarisation des populations itinérantes de Montréal rendent visibles un mode de gestion des populations marginalisées qui tend à se généraliser dans d'autres villes nord-américaines à l'instar de New York (Roché, 2002 : 19). Selon les auteurs de cette recherche, les constats d'infraction ont quadruplé entre 1994 et 2004. C'est la prison qui fut le principal recours de ces populations pour payer leur dette de contraventions impayées. Mentionnons aussi l'adoption en 2004 des *Safe Street Acts* dans les villes de Vancouver et de Toronto interdisant aux sans-abri de mendier ou de pratiquer le *squeegee*. Plus largement, la littérature nord-américaine et européenne nous indique que depuis les années 1990, les gestionnaires urbains adopteraient des approches fondées sur la tolérance zéro en ce qui regarde les comportements incivils auxquels on associerait la présence des populations marginalisées. Pour gérer ces situations, des lois «anti-itinérance» et des stratégies «d'invisibilisation» des sans-abri sont déployées pour les exclure des lieux publics ou encore, des mesures telles que le couvre-feu pour les jeunes sont privilégiées en ce qui regarde les lieux publics des quartiers défavorisés. Le climat d'insécurité que la présence de ces populations suscite est souvent évoqué pour justifier de telles mesures qui encourageraient des attitudes associées au phénomène «pas-dans-ma-cour».

À Montréal, depuis 1996, cette répression systématique des jeunes dans les espaces publics coïncide avec le début des projets de revitalisation urbaine au centre-ville-est de Montréal. Devant la plus grande disponibilité des capitaux dédiés à l'investissement en

2001, nous avons assisté à un boom immobilier dans les secteurs historiquement appropriés par les populations marginalisées dont les jeunes de la rue. Depuis ce temps, nous assistons aussi à un éclatement de la catégorie sociologique des jeunes de la rue qui ne peuvent plus se retrouver collectivement au sein de lieux constituant autant de repères identitaires (Beauchemin, 2006). Les jeunes de la rue eux-mêmes modifient leur appartenance identitaire en se qualifiant eux-mêmes de « jeunes marginaux », de « jeunes côtoyant la rue », de « jeunes ayant des activités de rue » ou encore de « jeunes en situation de rue ». Le centre-ville s'embourgeoise surtout depuis 2001, où environ 2500 appartements (condos) ont poussé en 6 ans. Les terrains prennent de la valeur pour en faire le « quartier des spectacles » et l'arrondissement Ville-Marie compte 6000 résidents de plus qu'en 1991 (75000). Selon le commandant du poste de quartier, ce contexte accéléré de transformations du milieu créerait un « choc de classes sociales » :

« Nous sommes pris entre l'arbre et l'écorce. Il y a un choc entre les classes moyenne et élevée et la classe plus pauvre », résume Marc Riopel, commandant du poste 21, qui couvre une partie de Ville-Marie. « Les gens qui viennent s'installer s'attendent à une certaine quiétude. Ils ont payé cher leur condo, explique le policier. C'est incroyable le nombre de plaintes que nous avons ». Mais la police doit faire des choix, dit Riopel: « On peut avoir un problème avec 15 personnes à un seul endroit, ou les déloger et se retrouver avec 15 petits problèmes un peu partout. » (Côté, 2006 : A-4).

Cette situation soulève des questions sur le plan politique et démocratique en ce qui regarde l'accès à l'espace public pour tous qu'importe l'appartenance à une classe sociale ou d'âge. Comment les responsables municipaux arrivent-ils à gérer ce conflit du droit à la ville dans un tel contexte ? Comment l'urbanité peut-elle être envisagée comme étant réservée à certaines activités ou catégories de populations ? Ou encore, comment le principe démocratique d'urbanité peut-il s'accorder avec la stigmatisation croissante de certains citoyens dans les espaces publics ? Pour répondre à ces questions il importe d'abord de saisir cette notion d'urbanité et d'examiner ensuite les imaginaires collectifs issus des représentations sociales des jeunes de la rue et des gestionnaires urbains face à la présence de ces jeunes dans les espaces publics du centre-ville. Au-delà de l'enjeu strictement économique, ce détour analytique des imaginaires collectifs nous apparaît nécessaire pour tenter de comprendre les logiques de gestion des espaces publics qui ont cours face aux populations marginalisées.

3. Des urbanités en conflit

Selon Vanoni (1994 : 66-69), le concept d'urbanité est né de l'anthropologie urbaine anglo-saxonne, de l'héritage de l'école de Chicago et d'une réflexion sur l'acteur social. L'urbanité est habituellement évoquée pour traiter des questions d'interventions professionnelles en milieu urbain où il existe des phénomènes de marginalité spatiale et de ségrégation sociale. Il existerait trois courants abordant l'urbanité dans un contexte de crise de la sociabilité : le premier touche à la régulation des comportements d'acteurs (producteurs et consommateurs d'espaces urbains) ; le deuxième, le développement de politiques urbaines et le développement local où l'identité territoriale est un élément important. Le troisième courant se situe en réaction à l'urbanisme fonctionnaliste en

privilégiant une réflexion sur l'imaginaire social et la perception de l'environnement urbain.

L'idée d'urbanité vise à signaler les manifestations de coexistence des différences en ville où vivre ensemble en ville renvoie aux modalités du droit à la ville pour les citoyens dont les jeunes de la rue. Plus précisément, Ostrowetsky (1988 : 101) désigne par « urbanité » des espaces de co-présence différenciés en fonction du type d'ambiance publique. Cette définition de l'urbanité implique l'existence d'« espaces sociables » garantissant aux usagers une « proximité non problématique » aux autres tout en préservant leur intégrité minimale (voir et être vu). C'est à partir des propriétés et des dispositions physicospatiales du lieu qu'un champ de visibilité sera composé pour différents usagers selon l'ambiance recherchée. En ce qui concerne les jeunes, Ostrowetsky souligne que ces derniers constituent la catégorie sociale qui atteste le plus de l'« espace urbain comme mise en spectacle ».

L'espace de la rue forme le cadre quotidien de la communication urbaine interne où se meut le corps. Et la valorisation des lieux diffère selon les représentations socioculturelles que nous en faisons :

Ce qui fait que « *the space* », l'espace physique, est supplanté par « *the place* », le lieu et situé et valorisé (Tuan, 1977). L'essence de la spatialisation urbaine est la relation éphémère, ou plutôt la transformation constante, entre le spatio-matériel et le socio-culturel, catégories qui dérivent immédiatement de l'expérience corporelle (Larsen, 1997 : 34).

Il n'existe donc pas une seule façon de pratiquer l'urbanité ou la cohabitation dans l'espace public. Dans le contexte actuel de revitalisation urbaine où les attributs normatifs associés aux populations marginalisées représentent des oppositions aux normes économiques du devenir urbain, la question *des* urbanités en conflit se pose alors. En effet, la visibilité constante des jeunes de la rue dans les espaces publics constitue autant de rappels du désir d'appropriation d'une place sociale en dehors des normes dominantes de l'urbanité. Cohabiter implique une communication. Les perceptions des uns et des autres ne sont pas toujours propices à l'échange de même que les inégalités de statut ne favorisent pas toujours l'expression. Bref, il ne suffit pas de vouloir et de se rassembler pour communiquer et cohabiter : « La communication intersubjective ne met pas face à face des individus; elle est la rencontre de positions sociales et de ressources de pouvoir autant que *d'imaginaires personnels et collectifs* » (Touraine, 1994 : 206). Explorons maintenant la composition de ces imaginaires collectifs qui cohabitent de façon conflictuelle.

4. Prénances symboliques et imaginaires collectifs

Les conflits d'appropriation de l'espace urbain en revitalisation révèlent assurément des logiques économiques mais aussi identitaires compte tenu du fait que les groupes d'acteurs marginaux et non marginaux investissent certains lieux de significations symboliques qui leur sont propres. D'ailleurs, pour plusieurs acteurs, un même lieu peut être investi de significations différentes, et par conséquent, d'usages différents. Il en découle des conflits d'appropriation lorsque ces mêmes lieux sont convoités par des acteurs ayant des repères normatifs différents ou en contradiction quant à la

représentation de leur place sociale. À l'instar d'autres auteurs, Steck (1998 : 69) souligne l'exigence toujours actuelle d'une « inscription spatiale maîtrisée » malgré le développement de la mobilité et les phénomènes qualifiés de déterritorialisation tels que l'itinérance :

L'identité de chaque homme et de chaque groupe, même pour les modernes nomades, implique une inscription spatiale maîtrisée, un territoire bien repéré, délimité, un paysage connu et familier, des rencontres attendues et souhaitées, des activités balisées... L'identité implique des repères et leurs propres références qui bornent ainsi leur territoire.

L'individu ne peut exister en dehors des lieux, même lorsqu'il est de passage. Hubert (1993 : 192) avance que « Tout événement d'origine humaine est localisé; il s'inscrit dans différentes topologies définissant des types de rapports de positions et conditionnant les relations avec les autres événements produits antérieurement ou simultanément. Ces topologies remplissent l'espace géographique et lui apportent des dimensions multiples ». Ainsi, importe-t-il de mieux comprendre comment les lieux participent à structurer notre existence individuelle (Duvignaud, 1977 : 152) et sociale (Pellegrino, 1987 : 160). Pour s'identifier, l'individu est « [...] à l'affût de tout ce qui peut constituer un support à des projections dans la réalité externe » (Mendel, 1977 : 252). Et, selon le degré d'attractivité des lieux, ce processus d'identification permettrait à l'individu non seulement de se localiser au sein d'un réseau de lieux, mais aussi d'affirmer une place sociale revendiquée, de manifester son indifférence ou d'en subir l'assignation. Ce processus d'identification aux espaces vécus engendre aussi des territoires « souvent invisibles à l'observateur pressé ne sachant reconnaître que des lieux d'exclusion dans ce qui se révèle être, dans la logique des individus et des groupes concernés, de véritables interstices favorables finalement à l'inclusion » (Humeau, 1998 : 216). En ce sens, même les populations marginalisées telles que les itinérants (sans domicile fixe), les jeunes de la rue ou les prostitués-es, ne vivraient pas dans un no man's land ni selon un mode de vie d'errance spatiale, mais en fonction d'un univers sociospatial spécifiquement investi de significations symboliques (Parazelli, 2002).

Un détour théorique autour des concepts de prégnance et de saillance s'impose pour mieux saisir ce lien entre l'espace, l'identité et les significations symboliques. Ces concepts rendraient compte de ce mode d'appréhension esthétique de l'espace physique symbolisé. Thom (1991 : 66) définit la forme saillante comme étant une discontinuité qualitative qui a des propriétés de propagation. Utilisant la métaphore du soleil, le mathématicien définit la prégnance « [...] comme une sorte de source attachée à certaines formes qui illuminent certaines structures constituées par les formes saillantes; les formes saillantes pouvant avoir une structure entre elles qui est en quelque sorte le résultat de l'expérience vécue » (1991 : 69). La prégnance procède selon un schéma propagatif d'investissement qui, à partir de formes-sources émettent de la prégnance, une sorte de « rayonnement » de significations symboliques qui va investir d'autres formes saillantes qui elles-mêmes peuvent ré-émettre et investir à leur tour d'autres formes saillantes (1991 : 75). Selon Thom (1991 : 68), ce processus dynamique progresse par expansion en engendrant une polarité entre deux types de prégnances : les prégnances attractives et les prégnances répulsives. À titre d'exemple, on peut penser que le bar les *Foufounes électriques* émettait dans les années 1980-1990 des prégnances attractives

pour les jeunes punks qui formaient eux-mêmes des saillances ré-émettrices de ces prégnances de par leur allure vestimentaire s'associant aux significations symboliques de ce bar underground (marginalité, anarchisme, chaos, etc.).

Cette façon de concevoir le mode d'appréhension de l'espace rejoint le questionnement d'Ostrowetsky (1994 : 302) à propos du déterminisme spatial : « Qui ou quoi du lieu agit ? Il y a ici, en musique comme à propos de l'espace, une complexité plus grande ; non pas production de signification mais de sensibilité : adhérence entre le sujet qui reçoit et l'objet qui émet ». Desmarais (1991 : 78) précise toutefois que la saisie affective des prégnances se trouve transformée par la suite en idéologie par les intentions profondes d'appropriation des prégnances attractives. C'est d'ailleurs parce que les sujets ont tout de même la capacité d'interpréter consciemment leurs affects esthétiques que nous pouvons avoir accès à leur discours narratif donnant un sens à leur trajectoire et à leur position. En ce qui regarde les enjeux sociopolitiques entourant l'appropriation de l'espace, on peut comprendre qu'une « topologie des places » résulte du rapport de force entourant les enjeux d'appropriation spatiale et de contrôle des règles de l'imaginaire sociosymbolique qui fondent le processus identitaire à même les prégnances attractives et répulsives des lieux. Contrairement au sens commun, on ne créerait pas des espaces on s'y positionnerait. Ainsi, la connaissance des imaginaires collectifs des jeunes de la rue et des gestionnaires urbains représenterait une clé de compréhension du conflit de d'appropriation de l'espace du centre-ville-est de Montréal et du type de gestion de l'urbanité en marge.

Avant de présenter les résultats de notre investigation à partir d'une cinquantaine d'entrevues semi-dirigées auprès des jeunes de la rue et des gestionnaires urbains (policiers, responsables municipaux, aménagistes, etc.) à Montréal, et d'un suivi de l'actualité de plus de 15 ans sur le sujet, définissons ce que nous entendons par imaginaire collectif. Pour ce faire, je renvoie le lecteur à l'ouvrage de Giust-Desprairies (2003 : 121, 180) qui définit l'imaginaire collectif de la façon suivante :

L'imaginaire collectif est un système d'interprétations destiné à produire du sens. Sens que le groupe donne à la réalité pour, en même temps, se signifier lui-même dans la mesure où la perception de la réalité est simultanément une perception d'existence. Il garantit aussi une certaine stabilité de l'objet collectif d'investissement groupal, et, ce faisant, il acquiert un statut d'objectivité. Il est un référent nécessaire au point de se confondre avec la réalité elle-même. L'institutionnalisation de l'illusion partagée donne le sentiment d'une certaine maîtrise. En tant que processus, l'imaginaire collectif signe l'existence d'une vie psychique dans l'organisation, en prenant sa source dans la capacité humaine à faire surgir des représentations. L'analyse de l'émergence des contenus imaginaires permet d'avancer des hypothèses sur les modes selon lesquels les productions constituées en produits sociaux donnent sens aux conduites sociales. L'imaginaire collectif s'origine au lieu de rencontre des signifiants individuels et des significations institutionnelles. C'est pourquoi cette rencontre peut être considérée comme l'événement inconscient et dynamique du lien groupal comme lien social. [...] L'institutionnalisation de l'illusion partagée permet de substituer à l'hostilité du réel un sentiment de maîtrise. Mais cette stabilité n'est jamais acquise, car le monde se présente comme une tension qui cherche à se réduire.

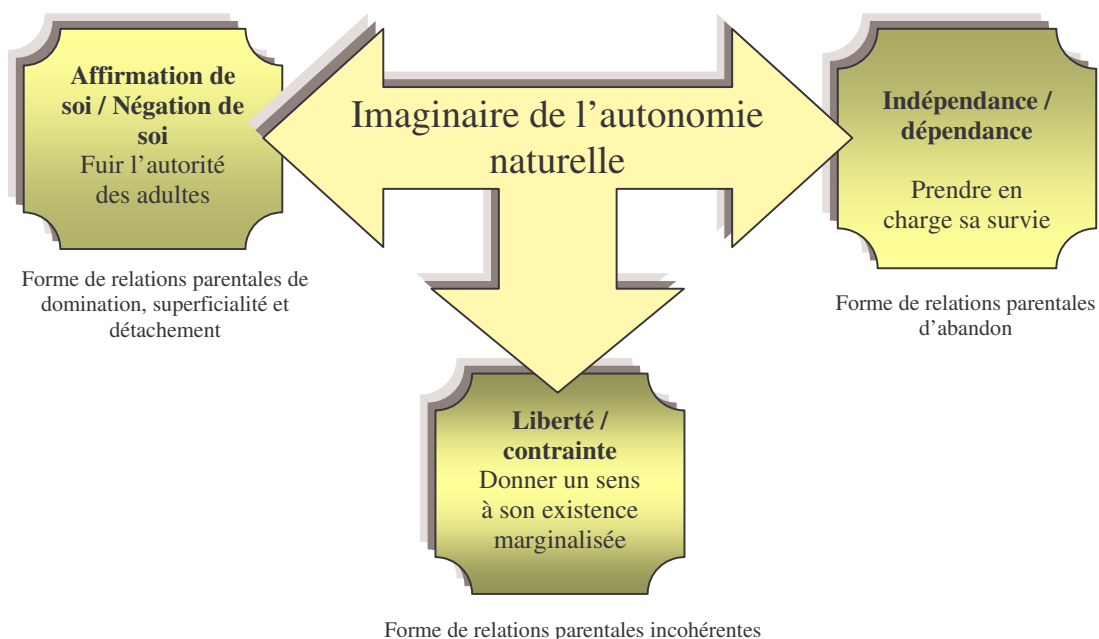
C'est à partir des représentations sociales que se faisaient les individus sur la place sociale des jeunes de la rue que nous avons pu dégager des imaginaires collectifs pour l'un et l'autre groupe d'acteurs. À partir de ces représentations individuelles, nous avons pu relever certains modes de relation symbolique à la vie de rue et aux jeunes de la rue. Ce sont ces modes de relation symbolique qui nous ont orienté notre travail de caractérisation des imaginaires collectifs. Voyons d'abord l'imaginaire collectif des jeunes de la rue.

4.1 L'imaginaire de l'autonomie naturelle

Chez les jeunes de la rue, l'attraction de la vie de rue fait l'objet d'une valorisation différentielle d'un mode de vie selon qu'il est fondé sur la liberté, l'affirmation de soi ou l'indépendance. Ce tripode relationnel structure ce que j'ai appelé l'imaginaire de l'autonomie naturelle (voir schéma 1).

SCHÉMA 1

Modes de relation des jeunes de la rue



J'ai distingué chez les jeunes de la rue trois modes de relation au « milieu de la rue » qui, parce qu'ils interagissaient entre eux, contribuaient à structurer cet imaginaire d'une autonomie acquise naturellement sans l'aide des adultes ou du social institué. Chacun de

ces modes de relation était rattaché ou découlait de certaines formes de relations parentales transmettant non pas du vide, mais des normes particulières quant à l'établissement de liens sociaux. Il s'agit des formes de relations parentales incohérentes, d'abandon, de domination, de superficialité et de détachement. C'est à partir de ces formes de relations parentales que les jeunes ont développé un mode de relation à la vie de rue et, par la suite, au gré des rencontres sociales, les jeunes tentent ou non d'en réélaborer le sens. Fondé sur l'imaginaire social de l'autonomie naturelle, ces modes de relation traduisent sur le plan cognitif un registre axiologique ambivalent de valeurs d'indépendance/dépendance (registre prépondérant de la forme de relations parentales de domination, de superficialité et de détachement), de liberté/contrainte (registre prépondérant de la forme de relations parentales incohérentes) et d'affirmation de soi/négation de soi (registre prépondérant de la forme de relations parentales d'abandon). Voyons leur spécificité respective.

Les formes de relation parentale de domination, de superficialité et de détachement se rapportent à un contexte familial teinté d'autoritarisme (domination), d'impassibilité (superficialité) et d'incompatibilité (détachement) dans les relations. Ce type de rapports favorise chez le jeune des désirs de haine des parents et/ou de rejet de soi ou un simple refus du modèle parental entraînant chez lui ou chez elle une volonté intense d'affirmation de soi et ou de négation de soi. Pour ces jeunes, la rue leur permet de fuir l'autorité, d'être hors société sans déchoir et de rechercher l'authenticité.

La forme de relation parentale incohérente engage le jeune dans un rapport global avec son parent qui lui transmet des valeurs normatives incongrues à travers un mode de vie où la transgression constitue une valeur positive. Ce type de relations parentales crée alors deux situations : la reproduction autonome du modèle transgressif du parent en choisissant la vie de rue pour y retrouver des repères affectifs familiers; ou une fuite du milieu d'origine parce que certaines consignes normatives du parent entrent souvent en contradiction avec le modèle parental incohérent qui lui a été présenté. Les jeunes appartenant à ce registre valorisent la vie de rue, car celle-ci leur permet de donner librement un sens historique à leur existence marginalisée (tradition, légende), de recomposer une famille fictive (fusion groupale) et « d'avoir de l'action » ou de vivre l'aventure du risque (dépasser des limites).

La forme de relation parentale d'abandon correspond aux jeunes qui ont été placés en bas âge et qui n'ont pas connu de vie familiale stable étant donné leurs nombreux placements. Cette situation d'abandon amène ces jeunes à considérer la famille comme une fiction irréprésentable (symboliquement) et, dans une moindre mesure, comme une forme relationnelle d'abandon. Les jeunes s'exprimant dans ce registre sont attirés par le monde de la rue, car il leur permet de se faire reconnaître et désirer ou de meubler leur solitude. De plus, ces jeunes ont montré leur intense désir de prendre en charge leur survie (la débrouillardise) afin de s'émanciper le plus rapidement possible de toute forme de tutelle institutionnelle.

L'interaction de ces trois modes de relations au « milieu de la rue » structure cet imaginaire de l'autonomie naturelle en formant une cohérence sociale des désirs individuels (affirmation, liberté et indépendance). Survivre entre soi pour trouver une place sociale et compenser l'angoisse de la dépression à laquelle plusieurs de ces jeunes résistaient encore. L'imaginaire collectif de la rue se nourrit de la force symbolique d'une nature survalorisée (comme un retour aux valeurs fondamentales du lien social) ou d'une nature dont on maîtriserait le développement en domestiquant ses forces dynamiques. Certains ont déjà signalé à juste titre la tonalité tribaliste de cet imaginaire (Maffesoli, 1992) qui est, de plus, habitée par des projections familialistes étayant les relations fusionnelles entre les jeunes.

Ces modes de relation des jeunes de la rue orientent les destinations de leur trajectoire d'évasion de leur milieu d'origine. Traduisons cette observation en un raisonnement mettant en rapport l'espace et l'imaginaire. De façon générale, les lieux les plus communément attractifs étaient ceux qui, sur les plans esthétique et affectif, spatialisaient des prégnances articulées autour des valeurs d'attribution identitaire d'origine de ces jeunes, c'est-à-dire des valeurs de transgression (ex.: relations parentales incohérentes), d'abandon (ex.: relations parentales d'abandon) et de rejet (ex.: relations parentales de domination, de superficialité et de détachement). La reconnaissance spatiale de ces valeurs servait de points de repère topologiques permettant aux jeunes de la rue de se rassembler et de s'identifier collectivement à certains lieux d'appartenance plutôt qu'à d'autres. À Montréal, ces lieux correspondent bel et bien à la partie est du centre-ville, notamment des lieux tels que les *Blocs* (espace vacant à proximité des Foufounes électriques) et le square Saint-Louis (parc public occupé par le mouvement contre-culturel des années 1960) ont représenté pour plusieurs jeunes de la rue des espaces identitaires majeurs.

4.2 L'imaginaire écosanitaire des gestionnaires urbains

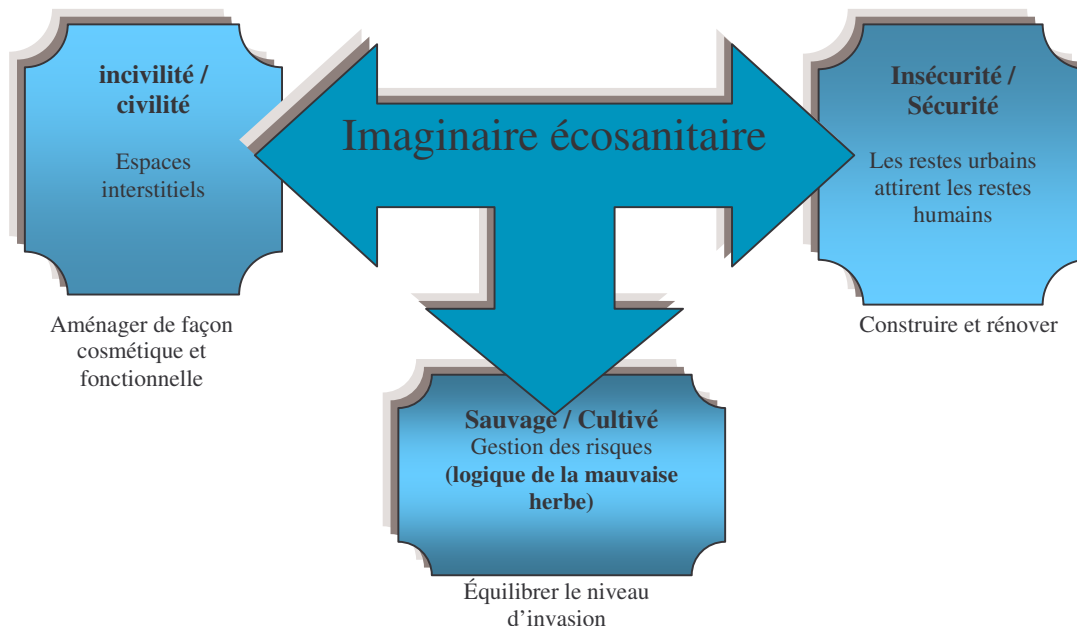
Loin de considérer les pratiques urbaines des jeunes de la rue comme un processus de recomposition identitaire les protégeant des formes de désubjectivation, dont l'itinérance, la majorité des intervenants interviewés ont adopté un discours économique teinté d'écologisme lié aux nécessités adaptatives de la revitalisation de ce secteur du centre-ville (rebaptisé Faubourg Saint-Laurent). Ce discours économique valorisant le développement d'activités et de décors projetant des apparences de prospérité s'oppose aux prégnances de décadence urbaine que les populations marginales du secteur, dont les jeunes de la rue, diffusent par leur simple présence. Le second schéma (voir schéma 2) présente une synthèse des modes de relations des gestionnaires urbains à la présence des jeunes de la rue au centre-ville-est de Montréal.

Au-delà de la diversité des formes d'exercice du pouvoir de répression urbaine et des modes de relations, les intervenants interviewés partageaient un imaginaire spécifique à la présence des jeunes de la rue. Cet imaginaire est structuré par des projections subjectives imprégnées de l'idéologie de l'écologie urbaine datant du début du XX^e siècle. L'imaginaire écosanitaire montre la revitalisation urbaine et les problèmes qui peuvent lui être associés comme relevant d'un milieu naturel. J'ai regroupé ces modes de relations

en trois pôles de projections subjectives. Le premier correspond au premier pôle contradictoire insécurité/sécurité, le deuxième à celui des incivilités/civilités et le troisième à ce qui touche au sauvage/cultivé. Les exemples empiriques utilisés pour illustrer chacun des trois pôles ne sont pas exclusifs à un seul des pôles, mais comportent tout de même des spécificités d'interprétation dans le contexte où ils s'inscrivent. Par exemple, l'interdiction de la pratique du *squeegee* peut être justifiée par un mode de relation axé davantage sur le pôle de l'insécurité/sécurité que sur celui de sauvage/cultivé ou de l'incivilité/civilité, certains acteurs de la gestion urbaine considérant cette pratique comme une forme de désorganisation imprévisible et dangereuse. Même si, par ailleurs, dans un autre contexte ou selon un autre acteur, la pratique du *squeegee* puisse être interprétée plus dans le registre du pôle sauvage/cultivé. Bref, cette catégorisation vise à mettre en évidence une structure de relations sociosymboliques possédant une cohérence interne et qui permet de légitimer un certain nombre d'actions répressives auprès des jeunes de la rue ou de leurs traces².

SCHÉMA 2

Représentations sociales de la gestion urbaine de la marge sociale (1994-2006)



² Pour prendre connaissance d'une analyse semblable, voir l'article de Séchet, (2006) à propos de l'imaginaire hygiéniste face à la pauvreté et la culture populaire en France.

En ce qui regarde le **pôle insécurité/sécurité**, certains intervenants invoquent le syndrome de la vitre brisée (*Broken Windows*) tel que conçu par Kelling et Wilson (1982) et qui consiste à établir un lien de causalité naturelle entre le laisser-aller des autorités lorsqu'il y a un début de dégradation physique des lieux, l'augmentation de signes de dégradation et le développement du sentiment d'insécurité des individus. D'ailleurs, pour expliquer la présence des itinérants et des jeunes de la rue dans le secteur, les intervenants invoquent tous la présence de terrains vacants ou de graffitis dans une perspective naturaliste des pratiques spatiales de sociabilité. Certains intervenants ont invoqué la propension à vandaliser les équipements et les propriétés privées en présence d'édifices désaffectés ou à donner libre cours à leur agressivité. Cet imaginaire écosanitaire est tellement prégnant que cette rationalité pré-théorique devient en fait ce que Korosec-Serfaty (1991 : 241) a appelé une « morale spatiale » qui guide notre jugement sur la valeur sociale des lieux :

Nous nous complaisons à penser qu'il existe une sorte de morale spatiale, qui se résume à une adéquation entre gens et lieux. Dans une vision de la ville où les *beautiful people* fréquentent les lieux urbains estimés, les lieux sinistres sont habités par des gens louches. Et si les marginaux occupent les terrains vagues, c'est qu'il y a bien adéquation entre les restes sociaux que les premiers représentent et le reste spatial que sont les seconds.

Aussi, les moyens d'actions préconisés par certains intervenants constituent la solution logique de cette rationalité : construire, rénover, nettoyer et surveiller. Que ce soit par l'aménagement temporaire des terrains vacants, le nettoyage des graffitis, l'interdiction de la pratique du *squeegee*, la surveillance policière par des patrouilles à pied, la répression policière au bar les Foufounes électriques, le harcèlement policier des usagers de Cactus, l'implantation d'un mini-poste de quartier 33A à la station de métro Beaudry, l'installation de caméras sur une section de la rue St-Denis fortement fréquentée par les jeunes de la rue. Une action plus récente (2006) fut de fermer tous les parcs du centre-ville entre 24h00 et 6h00 pour en exclure les sans-abri. L'objectif de ces actions vise à conjurer cet effet d'entraînement pendant qu'on transforme les lieux à l'aide de nouveaux immeubles et en rénovant le cadre bâti ancien.

Le deuxième **pôle incivilité/civilité** renvoie à tout ce qui concerne les comportements transgressifs de la civilité urbaine (violence verbale, dégradation d'équipements, tags et graffitis, cris, rassemblement de jeunes sur les trottoirs, etc.). Ici, une association naturelle est établie entre les espaces interstitiels et la présence d'incivilités. Ces lieux auraient une fonction indéterminée ou non suffisamment déterminée, de sorte que d'autres fonctions puissent s'y enraciner et déranger les passants, les résidents ou les commerçants. Pensons ici à l'occupation régulière des jeunes de la rue d'un terrain vacant aux abords mêmes du trottoir d'une artère commerciale très fréquentée, détournant ainsi la fonction vacante de ce lieu en un lieu de rendez-vous et de pratiques non conventionnelles et pouvant être illicites. Le seul style vestimentaire de certains jeunes est parfois perçu par les passants comme un acte d'incivilité. Il s'agit alors pour les gestionnaires d'évacuer les jeunes de cette position transgressives des normes municipales de la civilité. Donc, il sera question d'aménager de façon cosmétique et

fonctionnelle les lieux vacants ou abandonnés. De plus, des mesures telles que l'installation de lumière bleue dans les toilettes du restaurant McDonald pour dissuader les usagers de drogue par voie intraveineuse, la localisation d'un stationnement et d'un aménagement paysager sur le terrain des Blocs (lieu vacant servant de lieu de rassemblement des jeunes de la rue de 1985 à 1995) ou par la limitation de l'ouverture du square Berri, la logique est la même : dissuader les jeunes de la rue et autres personnes marginalisées de trop « contaminer » de leur présence et de leurs signes l'espace public ou indéterminé du secteur. Certains architectes vont d'ailleurs concevoir des places publiques en fonction d'une plus grande déambulation des piétons de façon à décourager le stationnement et la fixation des personnes itinérantes sur les lieux (ex. : Place de la paix).

Quant au troisième **pôle sauvage/cultivé**, il réfère spécifiquement à la gestion des risques de voir se développer d'autres ordres de pratiques urbaines que celles autorisées par la réglementation municipale et l'univers de la consommation. C'est comme si « la poussière attirait la poussière », ou encore comme s'il y avait une loi écologique distribuant naturellement les jeunes de la rue et les itinérants dans les lieux vacants, désaffectés, mal éclairés, sales et repoussants. Bref, selon cet imaginaire social, ces lieux constitueraient « leur milieu naturel », un peu comme des plantes pionnières colonisant un terrain laissé à l'abandon. L'écologie ne nous enseigne-t-elle pas que ce sont toujours les mêmes végétaux, des vivaces communément appelées des mauvaises herbes, qui viennent s'y enraciner en premier ? Il serait donc normal que ces lieux les attirent tant. Non seulement seraient-ils attirés naturellement par ces lieux, mais ils seraient aussi portés à étendre leur territoire en accélérant le processus de détérioration propice à leur établissement et leur développement. Bref, ils feraient peur aux autres citoyens et accéléreraient ainsi la dynamique entropique de la dévitalisation. D'ailleurs, dans certains médias, ne parle-t-on pas d'eux comme d'une « faune » sauvage qu'il faut domestiquer en les contenant au square Berri afin d'éviter d'autres « migrations » nuisibles ? Il s'agit ici d'équilibrer le niveau d'invasion de cette population avec des mesures telles que la programmation de pièces d'opéra dans les haut-parleurs de l'édicule du métro Berri, l'incitation de la Société de développement du Quartier latin à ne pas donner aux mendiants comme on le fait pour les écureuils urbains. La judiciarisation de la pratique du *squeegee* ou l'attraction de nouveaux venus dans le secteur (ex. : des étudiants) afin de diluer l'affirmation de la présence de personnes marginales, dont celle des jeunes de la rue. Plus récemment, les policiers distribuaient de façon zélée des contraventions ciblées envers les jeunes de la rue au point que des associations communautaires ont mis sur pied un projet pour défendre les droits des jeunes.

Les termes dégénérescence, dévitalisation, malpropreté, dégradation, abandon, érosion, dévastation, nuisance, irritant, etc. reflètent bien cet imaginaire écosanitaire qui devient très commode étant donné l'engouement actuel pour les valeurs écologiques. Même le terme revitalisation témoigne de la prégnance de cette imaginaire écosanitaire : redonner une vie saine au cœur de la ville !

Conclusion

Ce choc des imaginaires n'est pas sans conséquences politiques pour la place sociale des jeunes de la rue qui tendent à se replier de plus en plus profondément dans la marge sociale; de sorte que les intervenants s'inquiètent davantage du sort qui leur est réservé. Ils sont presque disparus des lieux habituellement fréquentés et l'intervention auprès de ces jeunes s'en trouve compliquée. La gestion écosanitaire de l'urbanité face aux jeunes de la rue ne fait pas que fragiliser ces jeunes en déstabilisant leurs lieux d'appartenance. Cet imaginaire collectif de la gestion urbaine naturalise les rapports sociaux en évacuant ainsi la dimension politique de la ville de par la substitution des relations de pouvoir par des lois écologiques. De plus, cet imaginaire tend à traiter la personne comme un moyen pour améliorer la revitalisation et non comme une fin; et à ne pas reconnaître aux jeunes de la rue le droit de s'exprimer.

Pourtant, comme nous le rappelle fort judicieusement Foret et Bavoux (1990 : 53-54), le sens d'un lieu ne se décrète pas, mais se construit dans le temps, en fonction des investissements sociaux, économiques ou culturels dont ce lieu fait successivement l'objet :

Il découle bien, finalement, d'une concurrence entre ceux qui ont le pouvoir de marquer l'espace des signes de leur système de valeurs, et ceux qui, faute de mieux, vont chercher à investir, à réinterpréter, voire à s'approprier l'espace ainsi conçu parce que leur présence en ce lieu est un moyen non seulement de signifier leur position statutaire, mais de la constituer.

Rappelons que pour Giust-Desprairies (2003 : 121), l'imaginaire collectif représente une illusion partagée dans le sens que celui-ci serait un « référent nécessaire au point de se confondre avec la réalité elle-même » et acquerrait ainsi un statut d'objectivité. Il importe alors de reconnaître les représentations sociales comme des enjeux de pouvoir et de normalisation liés à la construction du statut politique des sujets marginalisés et d'une urbanité spécifique. En effet, cet imaginaire écosanitaire est en train de produire et de légitimer le développement de l'infra-politique (citoyens de seconde zone). En ce sens, la recherche sociale sur les imaginaires collectifs peut contribuer à révéler des positions politiques dont la légitimité repose sur des idéologies s'éloignant de l'idéal démocratique par exemple. Il s'agit pour nous d'inscrire cette démarche dans une perspective de renouvellement démocratique des pratiques d'intervention associées à la marge sociale dans l'espace public.

Bibliographie

- Beauchemin, Malorie. 2006. « Des sans-abri craignent de perdre un repère ». *La Presse*, Actualités, samedi 3 juin, p. A-20.
- Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M.-N. et V. Noël (2005). « La judiciarisation des populations itinérantes à Montréal de 1994 à 2004. Sommaire et faits saillants de la recherche », *Rapport distribué lors de la Conférence canadienne sur l'itinérance*, Toronto, 17-20 mai 2005.

- Blanc, Cristina Szanton. 1994. *Urban Children in Distress. Global Predicaments and Innovative Strategies*. Italy : United Nations Children's Fund.
- Caputo, T. et K. Kelly. 1998. « Améliorer la santé des jeunes de la rue ». Dans Forum national sur la santé, *Les déterminants de la santé. Les enfants et les adolescents* (vol. 1), p. 419-463. Sainte-Foy : Éditions MultiMondes.
- Cauchy, Clairandrée. 2004. « Les itinérants ne sont bienvenus «nulle part», dit le conseiller Yeomans. Une poignée de manifestants en appellent à la tolérance de la Ville ». *Le Devoir*, 12 mai, p. A-5.
- Colombo, A. 2007. *La sortie de la rue des jeunes à Montréal. L'enjeu de la reconnaissance*. Thèse de doctorat en études urbaines. Montréal : UQAM.
- Colombo, A. et M. Parazelli. 2002. « Quand la revitalisation urbaine dévitalise la marge sociale juvénile. Un enjeu pour la sortie de la rue ». *Frontières*, vol. 15, no 1, p. 39-46.
- Côté, Émilie. 2006. « Sus aux sans-abri dans le centre-ville! Des chiens de garde en renfort pour protéger les résidants ». *La Presse*, samedi 23 septembre, p. A-1, 4.
- Desmarais, Gaëtan. 1991. *La théorie de la forme urbaine. Une problématique morpho-sémiotique*. Thèse de doctorat, Montréal : Université de Montréal.
- Duvignaud, Jean. 1977. *Lieux et non lieux*. Paris : Éditions Galilée.
- Foret, C. et P. Bavoux 1990. *En passant par le centre... La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public*. Lyon : Trajectoires.
- Giust-Desprairies, Florence. 2003. *L'imaginaire collectif*. Ramonville Saint-Agne : Érès.
- Hubert, Jean-Paul. 1993. *La discontinuité critique. Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Humeau, J.-B. 1998. « Recherche et expérimentation sociale. Quelles méthodes pour la géographie sociale? ». *Les Documents de la MRSH*, no 7, p. 215-220.
- Invernizzi, A. 2001. *StraBenkinder in Afrika, Asien und Osteuropa. Eine Kommentierte Bibliographie. Projekte*, Bonn, Wissenschaftliche Arbeitsgruppe für weltkirchliche Aufgaben der Deutschen Bischofskonferenz.
- Jérôme, Laurent. 2002. « Les itinéraires de l'exclusion pour un groupe de sans-abri ». *Ethnologies space/espace*, vol. 24, no 1, p. 101-117.
- Kelling, George L. et James Q. Wilson. 1982. « Broken windows. The police and neighborhood safety ». *The Atlantic Monthly*, mars.
- Korosec-Serfaty, Perla. 1991. «La ville et ses restes». In *L'aménagement urbain. Promesses et défis*, (dir.) par Annick Germain, p.233-267. Montréal : IQRC.
- Laberge, D., Poirier, M. et R. Charest (1998). « Un étranger dans la cité: la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance », *Nouvelles pratiques sociales*. Vol.11, no 1, 19-24.
- Landreville, P., Laberge, D. et D. Morin.1998. « La criminalisation et l'incarcération des personnes itinérantes », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11, no 1, 69-81.

- Larsen, Svend Erik. 1997. « La rue entre ville et nature ». Dans Larsen, S.E et A. Ballegaard Petersen (dir.), *La rue – espace ouvert*. Odense: Odense University press.
- Maffesoli, M. 1992. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Paris : Bernard Grasset.
- Mendel, G. 1977. *La chasse structurale. Une interprétation du devenir humain*. Paris : Payot.
- Mercier, G., Morin, R. et M. Parazelli. 1999. « La ville et le choc des imaginaires : populations marginalisées et revitalisation urbaine ». Dans L. R. Morisset, L. Noppen et D. Saint-Jacques (dirs.), *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*, p. 209-227. Sainte-Foy : Nota Bene.
- Orcel, Gilles. 2006. *La rue « choisie »*. Paris : L'Harmattan.
- Ostrowetsky, Sylvia. 1994. « Suite sur la puissance des dispositifs spatiaux ». In *Figures architecturales. Formes urbaines : Actes du congrès de Genève de l'Association internationale de sémiotique de l'espace*, (dir.) par Pierre Pellegrino, p. 287-302. Genève (Suisse) : Anthropos.
- Ostrowetsky, Sylvia (dir.). 1988. *La civilité tiède. Recherche sur les valeurs urbaines dans les "nouveaux centres"*. Aix En Provence : EDRESS et CERCLES.
- Parazelli, M. 2004. « Jeunes de la rue et gestionnaires urbains. Une topologie conflictuelle ». Dans Boudreault, P.-W. et M. Parazelli (dirs.), *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, p. 181-202. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. 2003. « La marginalité serait-elle normale? ». Dans Rousseau, V. (dir.), *Indiscipline et marginalité*, p. 67-87. Montréal : Société des arts indisciplinés.
- Parazelli, M. 2002. *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. 2002. « Pratiques corporelles identificatoires chez des jeunes de la rue : une lutte pour se « sentir réel ». *PRISME : Corps, Culture, Identité*, no 37, p. 130-142.
- Parazelli, Michel. 2000a. « L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective ». *Santé mentale au Québec*, XXV, 2, p. 40-66.
- Parazelli, M. 2000b. « L'encombrement socio-symbolique des jeunes de la rue au centre-ville de Montréal. Le cas d'un quartier en revitalisation : le Faubourg Saint-Laurent ». Dans Augustin, J.-P. et C. Sorbets (dirs). *Lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, p. 169-199. Talence (France) : Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Parazelli, Michel. 1997. *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*. Thèse de doctorat en études urbaines, 562 pages. Montréal : Université du Québec à Montréal.

- Pellegrino, Pierre. 1987. « Épistémologie de l'espace et sociologie des lieux ». *Espaces et sociétés*, no 48-49, Toulouse : Privat, p. 151-168.
- Plympton, Tia Jean. 1997. *Homeless Youth Creating Their Own Street « Families »*. New York & London : Garland Publishing, Inc.
- Robertson, M. J. 1990. « Homeless Youth : An Overview of Recent Literature ». Dans Kryder-Coe, JH, Salamon, LM et JM Molnar (dir.), *Homeless Children and Youth. A New America Dilemma*, p. 33-68. New Brunswick (USA) / London (UK), Transaction Publishers.
- Roché, Sébastien. 2002. *Tolérance zéro? Incivilités et insécurités*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Santé Québec. 1998. *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-1997*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Séchet, Raymonde. 2006. « Le populaire et la saleté : de l'hygiénisme au nettoyage au Kärcher ». Dans Bulot, T. et V. Veschambres (dirs.), *Mots, traces et marques. Dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, p. 205-228. Paris : L'Harmattan.
- Taracena, E. et Ma. L. Tavera. 1998. « La fonction du groupe chez les enfants de la rue à Mexico ». Dans Tessier, S. (dir.), *À la recherche des enfants des rues*, p. 70-87. Paris : Éditions Karthala.
- Thom, René. 1991. « Saillance et prégnance ». In *L'inconscient et la science*, (dir.) par René Kaës et Didier Anzieu, p. 64-82. Paris : Dunod.
- Touraine, Alain. 1994. *Qu'est-ce que la démocratie?*. Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Vanoni, D. (1994). « Réhabilitation et urbanité », dans Vulbeau, A. et J.-Y. Barreyre, (dir.), *La jeunesse et la rue*, p. 61-76. Paris : Desclée de Brouwer.
- Veres, E. et T. Richardson, 2002. *Homeless Youth : An Annotated Bibliography*. Burnaby (BC), The McCreary Centre Society.
- Winnicott, D. W. [1971] 1975. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris : Gallimard.